



COORDINATION  
SAFRAN

**Coordinateurs CFDT SAFRAN**

Monsieur Ross McInnes  
Président du Conseil d'Administration  
du Groupe SAFRAN  
2 bd du Général Martial Valin  
75015 PARIS

Paris, le 25 mars 2020,

Copies : Mme *Chloé DEMULDER* Responsable des Relations Juridiques  
MM : *Philippe PETITCOLIN*, Directeur Général  
*Stéphane DUBOIS*, Directeur des Ressources Humaines  
*Vincent MACKIE*, Directeur des Relations Sociales  
*Les administrateurs salariés du CA Groupe SAFRAN*

Objet : Crise Covid 19 – Demande de solidarité

Monsieur le Président,

La France, l'Europe, le Monde traversent une crise sanitaire sans précédent : le Covid 19. La solidarité s'est installée au sein des pays au travers notamment du confinement généralisé de la population.

Ceci entraîne le ralentissement important du fonctionnement de nos entreprises donc de notre économie. Il en résulte aussi qu'un grand nombre de salariés va être mis en chômage partiel et perdre à minima 15% de son revenu.

Pour la CFDT, la solidarité sanitaire doit être aussi accompagnée par une solidarité économique. 2019 a été une année exceptionnelle en terme de résultats pour SAFRAN. Il est prévu de distribuer aux actionnaires plus d'un milliard d'euros résultants d'une augmentation du dividende par action de plus de 24% à 2,38€ par actions contre 1,82€ pour l'exercice 2018.

C'est la raison pour laquelle, au nom de cette solidarité économique, nous vous demandons que, sous votre impulsion, le Conseil d'administration ne propose pas de dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice 2019, qui devraient être versés mi-2020, afin de permettre un meilleur amortissement économique de cette crise.

Par ailleurs, la solidarité doit aussi s'exercer au sein même de nos catégories socio-professionnelles. C'est la raison pour laquelle la CFDT vous demande de mettre en place un fonds de solidarité pour les salariés les plus économiquement faibles.

Ce fonds pourrait être alimenté par l'ensemble des primes bonus des cadres et dirigeants du Groupe ainsi que par les émoluments des membres du Conseil d'Administration.

Ces efforts de tous démontreraient que SAFRAN est attentif à ce que la solidarité économique s'applique à l'échelle du groupe depuis les membres du Conseil d'administration jusqu'aux salariés. Ils permettraient également à l'ensemble des acteurs de nos sociétés d'avoir une bien plus grande motivation lorsqu'il faudra se « retrousser les manches » pour le redémarrage des activités du Groupe.

En espérant que nos demandes seront prises en considération nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Les Coordinateurs CFDT du Groupe SAFRAN :

Anne Claude  
VITALI

Julien  
FONTENEAU

Jean Claude  
SEGUIN

Claude  
SALLES

***Nota : courrier envoyé par e-mail***